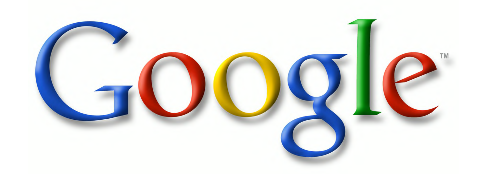


A Monsieur le Chef d'Escadron
de Montessus.
hommage de l'auteur.
J. Villette

J. VILLETTE

LES TREMBLEMENTS DE TERRE DANS LES ARDENNES & LES RÉGIONS VOISINES

SEDAN
IMPRIMERIE ÉMILE LAROCHE
22, RUE GAMBETTA, 22

1905

LES TREMBLEMENTS DE TERRE
DANS LES ARDENNES
ET LES RÉGIONS VOISINES

Contrairement à une croyance généralement répandue dans les Ardennes, les tremblements de terre n'y sont pas inconnus, ni même extrêmement rares. Sans doute, les secousses s'y manifestent à des intervalles assez irréguliers pour que certaines générations ne voient point le phénomène se produire ; en revanche, il y a des périodes où les commotions se succèdent avec une fréquence relative. Depuis deux siècles et demi, on ne compte pas moins d'une vingtaine de secousses perçues dans notre département.

Est-il besoin de dire qu'il ne s'agit ici presque jamais de séismes exclusivement locaux ? Leurs foyers de production sont même situés, généralement, sur des points assez éloignés des Ardennes.

Bien que ces ébranlements ne produisent pas d'effets très graves dans nos contrées, et que, par conséquent, les descriptions auxquelles ils se prêtent n'aient rien d'émouvant, ils méritaient, semble-t-il, d'être connus. Aucune étude n'avait paru jusqu'ici sur le sujet. Notre curiosité a tout lieu d'être éveillée par ces étranges et mystérieux frémissements du sol dont l'apparition soudaine excite une si vive anxiété parmi les populations. Jadis, ils répandaient une terreur d'autant plus grande que la superstition de la foule les attribuait à des causes surnaturelles et qu'elle les considérait comme un présage de calamités publiques. Ces préjugés ont d'ailleurs persisté jusqu'à une époque peu éloignée de nous.

J'ai divisé le catalogue de nos tremblements de terre en deux périodes : l'une du ve au xvie siècle ; l'autre du xviie siècle jusqu'à nos jours.

La première n'offre pas, à vrai dire, de caractère de certitude rigoureuse, parce que l'on ne rencontre point de notes ni de documents précis à cet égard, pour nos régions, pendant le moyen âge. Il faut se borner à relever, dans les anciennes chroniques françaises et flamandes, les tremblements de terre des pays environnants qui paraissent, avec le plus de vraisemblance, s'être propagés jusque chez nous. Parmi ceux-ci figurent au premier rang les secousses des provinces rhénanes et hollandaises, car on verra que c'est de ce côté que la plupart des ébranlements du sol ardennais prennent naissance.

Mais on ne saurait accueillir sans réserve les récits des chroniqueurs. Des exagérations et des inexactitudes manifestes les altèrent trop souvent. Aussi a-t-il paru prudent de n'admettre ici que les faits les moins discutables et de laisser de côté ceux dont l'apparence était par trop hypothétique.

Cette première série de séismes est d'ailleurs très incomplète. Il est certain que de nombreux ébranlements survenus en ces temps lointains ne sont pas mentionnés dans les chroniques et n'ont laissé aucun souvenir. Les secousses n'étaient ni plus ni moins fréquentes au moyen âge que de nos jours, mais l'annotation en a été négligée et les observateurs ont fait défaut.

La seconde partie du catalogue, au contraire, présente la relation précise et détaillée de tous nos tremblements de terre depuis le XVII[e] siècle. Dès ce moment les sources de renseignements deviennent beaucoup plus abondantes et plus sûres. Les *gazettes* qui se publiaient en France et en Hollande sont particulièrement bien documentées à cet égard.

Enfin, quoique j'aie eu en vue surtout les commotions du sol ardennais, il convenait évidemment de ne pas s'en tenir à un cadre si étroit. Les secousses des régions adjacentes méritaient aussi d'être signalées. Il a même paru intéressant de donner une vue d'ensemble de chaque séisme en indiquant ses effets jusque sur les points les plus éloignés, car les phénomènes sismiques se propagent sans souci des frontières et des limites conventionnelles. Mais je me suis appliqué spécialement à réunir les documents relatifs aux Ardennes; ils sont toujours cités intégralement, et, pour les distinguer des autres, ils ont été reproduits en petit texte.

I

Période antérieure au XVII[e] siècle

Vers l'an 450 de notre ère, violent tremblement de terre qui remplit d'épouvante toutes les Gaules et particulièrement le Cambrésis et la Belgique. Plusieurs édifices, entre autres un château près de Cambrai, ont été renversés et ont écrasé des personnes sous leurs ruines. (Le Carpentier, ***Hist. de Cambrai et du Cambrésis,*** Leide, 1664.)

582. — Commotion souterraine à Soissons. (***Recueil des histor. des Gaules,*** publ. par Dom Bouquet.)

801. — En mars ou avril, « la terre trembla sur le Rhin, en Gaule et en Germanie. » (***Vita Karoli Magni,*** apud Duchesne; — ***Annales Mettenses,*** ap. Dom Bouquet.)

823. — Vers la fin de l'année, fortes secousses à Aix-la-Chapelle et vraisemblablement en Belgique où elles sont notées par plusieurs chroniqueurs. « Li palais d'Es la Chapèle croula par mouvement de terre, et grans sons et granz temontes furent oï par nuit. » (***Chron. de S. Denis.***)

829. — Vers la fin du carême, nouvelle commotion à Aix-la-Chapelle, enregistrée par tous les annalistes latins. « Et quant ce vint vers la fin du quaresme que la sollempnité de Pasques aprochait (fu) si granz croules et si granz movemenz de terre que aparpoï que li palais et les tors ne chairent. » (***Chron. de S. Denis.***)

Il est à remarquer que la plupart des grands mouvements souterrains de la Province rhénane, et en particulier du pays d'Aix-la-Chapelle, se propagent jusque dans les plateaux de l'Ardenne. On constatera le fait aux époques plus récentes.

854 ou **855**. — Tremblement dans le nord de la Gaule, le Cambrésis et le Tournaisis, perçu jusqu'à Mayence. De 855 à 885 on ne compte pas moins de neuf secousses dans cette ville. (Le Carpentier, ***Hist. de Cambrai;*** — Hoverlant, ***Essai chron.:*** — ***Annales de l'abbaye de Fulda,*** ap. D. Bouquet.)

952. — « En beaucoup de lieux de la Germanie et de la Gaule, grands et fréquents tremblements de terre; nombreux édifices



renversés ; **arbres déracinés.** » (Johan. Trithemius, *Chron. du monastère d'Hirsauge,* en Bavière ; — Mariani Scoti *Chronicon.*)

1000. — En cette année si redoutée, qui devait, croyait-on, amener la fin du monde, tous les annalistes, spécialement ceux de la Belgique, signalent de violents tremblements de terre. Dans le Cambrésis seul « huit cents bonnes maisons » auraient été détruites, ce qui paraît au moins exagéré. A la date du 29 mars, toute l'Europe aurait été ébranlée, *per totam Europam,* disent les uns, *per totum orbem,* disent les autres.

La chronique flamande d'Elnon attribuait la cause de ces tremblements à des vents enfermés dans l'intérieur du globe dont ils soulevaient la croûte par leurs efforts pour s'échapper.

1013. — Le 18 septembre et le 18 novembre, secousses rapportées par les annalistes liégeois.

1081. — Le 6 avril, tremblement indiqué à la fois dans la chronique de Liège et dans les annales latines de l'abbaye de Saint-Denis de Reims, mais sans désignation des endroits ébranlés. « Le 6 des calendes d'avril MLXXXI, dit l'annaliste rémois, à la première heure de la nuit, il se fit un violent tremblement de terre, accompagné d'un grand bruit souterrain, présage fortuit des malheurs dont le monde allait retentir et dont l'humanité a souffert et souffre encore », allusion à la lutte sanglante engagée entre l'empereur d'Allemagne et le pape Grégoire VII.

D'autres sources nous apprennent que la secousse ébranla aussi l'Angleterre et s'étendit en Allemagne, principalement à Mayence.

1087. — Le 14 Juillet, à Soissons, tremblement de terre avec agitation de l'air, *cum aeris concussione.* (Baronius, *Annales ecclesiastica,* t. XI, p. 587.)

1108 ou **1109.** — « Le comté de Namur et les provinces voisines furent dans ce temps-là secoués durant quarante jours par de violens tremblemens de terre. » (Chron. namuroise du XIVe siècle citée par Galliot, *Hist. de Namur,* Liège, 1788.)

On sait que du comté de Namur dépendaient Givet et le nord du département actuel des Ardennes.

1112. — Le samedi saint, commotion à Aix-la-Chapelle, à Liège, dans le Limbourg. Elle paraît s'être étendue jusqu'en Bretagne, à moins qu'il ne s'agisse d'une simple coïncidence. *(Chronica ecclesiæ Aquensis,* ap. Ernst ; — *Chronica Britannica,* ap. D. Bouquet, t. XII.)

1117. — Secousse dans le pays de Liège et le Namurois. Selon Anselme de Gembloux, auteur contemporain, « le 3 des nones de janvier 1117, un mercredi, il y eut un tremblement de terre, mais pas partout et plus ou moins fort selon les lieux, tellement que l'on dit que quelques villes ont été renversées avec leurs églises. La Meuse était tellement gonflée près de l'abbaye de Susteren (Limbourg) qu'elle semblait avoir quitté son lit. » Et l'auteur ajoute qu'à la date du 3 mai, la foudre, pendant un nouveau tremblement de terre, pénétra dans la cathédrale de Liège.

Les écrivains postérieurs brodant leurs relations sur ce récit, représentent tous les éléments déchaînés contre la ville de Liège qui aurait été à moitié détruite par des secousses accompagnées d'effroyables coups de tonnerre et de foudre, tandis que la Meuse « suspendait son cours et que ses eaux, se soutenant en l'air, paraissaient avoir abandonné leur lit. » D'autres historiens, dans la suite, renchérissant encore sur ces derniers, racontent que le fleuve « soulevé de son lit, s'est mis à parcourir l'espace comme un nuage ! »

1317. — Le 14 août, tremblement qui jette la consternation dans les comtés de Namur, de Hainaut, d'Artois et de Flandre. Dans cette dernière province, plusieurs édifices se seraient écroulés ensevelissant de nombreux habitants. (*Mss. flamand du XVIIIe siècle, sans nom d'auteur,* cité par Torfs.)

1356. — Le 18 octobre, séisme mémorable en Suisse, où il détruit les deux tiers de la ville de Bâle et éprouve d'autres localités. Il ébranle presque toute la Champagne et s'étend jusqu'à Paris et jusqu'à Reims. *(Contin. de la Chron. de Guillaume de Nangis.)* Un mémoire ancien que possédait Saint-Remi de Reims au XVIIIe siècle, et qui a disparu depuis, confirmait le fait pour cette ville. (*Journal de Dom P. Chastelain.*)

La chronique du chanoine Breyer relate la commotion à Troyes, mais elle la place en 1350.

1382. — Du 21 au 24 mai, plusieurs secousses dans le Brabant et la Flandre, en France et en Angleterre. (Cornelius Zantvliet, ap. H. Martène et Durand, Paris, 1724 ; — Guéneau de Montbeillard, mém. dans la *Coll. Académ.* de Dijon, 1761, t. VI ; — etc.)

1407. — Le 2 janvier, violent ébranlement du sol en Flandre et en France. La *Chronyke van Vlaenderen* ne donne pas plus de détails.

1466. — En été, au dire de l'historien Mézeray, « le Soissonnais fut affligé (en même temps que de la peste), de si grands tremblemens de terre et de si horribles tempêtes, qui naissoient de ces tremblemens, que grande quantité de beaux bâtimens, spécialement ceux de Soissons, même les églises, en furent renversés par terre : ce qui fut cause qu'on apporta les corps des saints martyrs Crespin et Crespinian à N.-D. de Paris. »

1504. — Le 23 août, vers 11 heures du soir, tremblement en Belgique, observé à Anvers, Bruxelles, etc. « Sa durée égala le temps nécessaire pour dire un *Pater.* » Joh. de Los, *Chronicon* ; — Bertryn, *Chronijke van Antwerpen* ; — Van Heyst, *D'Boeck der Tyden.*)

1580. — Le 6 avril, à 6 heures du soir, célèbre tremblement de terre dont parlent tous les mémoires du temps. Il eut son point de départ en Angleterre, où il causa des dégâts considérables, surtout à Londres et dans le comté de Kent. Dans le détroit, la mer s'enfla prodigieusement et fit sombrer plusieurs navires. La secousse ébranla fortement Boulogne, Calais et la côte, se propagea jusqu'à Paris, Château-Thierry, La Fère, Soissons, Laon, où la cathédrale faillit s'écrouler, dans la Belgique, la Hollande et au delà de Cologne. (De l'Estoile, *Journal de Henri III*, t. I, p. 198, de la Coll. Petitot ; — J.-Aug. de Thou, *Hist.*, t. III, p. 766 ; — Von Hoff, *Chronik der Erdbeben* ; — Cambden, *Hist. d'Elisabeth*, p. 314 ; — *Journal des Savants*, du 1er juin 1692 ; — etc.)

Les Ardennes ont dû éprouver la commotion, bien que les chroniqueurs de la région, notamment le contemporain Dom Ganneron, du Mont-Dieu, n'en disent rien. Mais plus d'une fois des annalistes témoins d'un phénomène de ce genre ont négligé de

le noter. Il est bien peu probable que l'ébranlement ait épargné le sol ardennais alors qu'il agitait si violemment des contrées voisines à l'ouest, au nord et à l'est. En Belgique, la secousse dura « l'espace de deux à trois *Pater* », et fut assez forte pour endommager des églises et abattre une ancienne tour féodale près de Sichem. Un témoin oculaire raconte qu'à Audenarde, « en rase campagne, la terre ondulait comme les vagues de la mer, avec un bruit sourd, et que, dans la ville, les arbres et les maisons oscillaient d'environ deux pieds. La chute des pierres et des tuiles tua plusieurs personnes. » (Van der Meersch, *Mélanges hist.*)

Les savants de l'époque jugèrent que l'événement était dû à des vents souterrains. L'historien de Thou dit que « les Anglois, qui aiment assez à raisonner sur ces sortes de phénomènes, prétendoient que cette agitation des vents dans leurs cavernes souterraines étoit un pronostic des révolutions qui devoient arriver dans cette isle. »

Le 1er mai suivant, la commotion se renouvela dans le comté de Kent, dans les Pays-Bas et à Cologne.

II

Du XVIIe siècle jusqu'à nos jours

1640. — Le 4 avril, vers 3 h. 1/2 du matin. C'est le premier tremblement de terre, à ma connaissance, qui soit signalé expressément dans le département des Ardennes.

Tout d'abord, il est noté par Jaspierre « maître d'escolle » de Vendresse (arr. de Mézières) dans le registre des actes de baptêmes, de mariages et de sépultures du village (1). Les rédacteurs des registres paroissiaux avaient ainsi, parfois, l'heureuse idée d'y mentionner sommairement les événements de l'endroit : faits historiques, accidents météorologiques, épidémies, etc. Grâce à ces renseignements bien des détails intéressants pour l'histoire locale ont été conservés.

Voici la courte note de Jaspierre :

Le jour mardy 3e (*pour 4e*) apvril 1640, environ les 2 et 3 heures du matin, se fist un tremblement de terre.

(1) Archives communales de Vendresse.



La *Gazette de France* (1), après avoir reproduit des avis reçus de ses correspondants de Bruxelles et d'Anvers au sujet du phénomène, ajoutait :

On nous rapporte aussi que le mesme tremblement se fit à S. Dizier, à Bar le Duc, Stenay, Jamets, Clermont, Mouzon *(arr. de Sedan)*, et ailleurs.

A Sainte-Menehould, le curé Hippolyte Thibault consigne également le fait dans son cahier de notes (2), mais avec une légère erreur de date. « En 1640, dit-il, le 14 mars, entre 3 et 4 heures après minuit, il y eut tremblement de terre à Sainte-Manehould, ce qui n'estoit encore arrivé audit lieu. »

Cet ébranlement sismique, qui fut violent surtout en Allemagne et aux Pays-Bas, est bien connu. Il eut son foyer dans la vallée inférieure du Rhin d'où il rayonna vers toutes les directions.

« Dans la nuit du 3 au 4 avril, rapportent les relations du temps, à trois heures trois quarts après minuit, deux jours avant la pleine lune, trois secousses considérables, accompagnées d'un bruit comme d'une voiture très chargée, out été ressenties à Malines, Bruxelles, Anvers, Mons, Namur, Cambrai, en Hollande et Zélande, dans la Frise, la Gueldre, le pays de Luxembourg, à Francfort-sur-le-Mein, en Westphalie, sur les frontières de France, à Metz, etc., ce qui fait un espace de plus de 360 lieues qui a été ébranlé violemment dans tous ses points. Les vaisseaux qui se trouvoient dans les ports de Hollande et de Zélande furent agités sans qu'il fit aucun vent. » (*Coll. Académ.*, Dijon, 1761, t. VI. — Cf. aussi *Mémorial de chronol.*, t. II.)

Selon Van Helmont, le fameux empirique, qui observa le phénomène à Bruxelles, les trois secousses durèrent « l'espace d'un *Credo*, et elles furent précédées d'un certain mugissement. » A Amsterdam, où elles ont duré près d'une minute, les escaliers, les cloisons, les meubles craquaient ; cependant il n'y eut d'autres dégâts que des carreaux de vitre arrachés de leurs plombs.

1682. — Le 12 mai, à 2 heures du matin. A cette date, les Ardennes, du moins le sud du département actuel, éprouvaient

(1) Vol. de 1641, p. 284. — Ce périodique, qui existe encore, a été fondé par Renaudot, en 1631. C'est le premier journal publié en Europe. A l'origine, il paraissait une fois par semaine, sous forme de cahiers in-4° de quatre, huit ou douze pages.
(2) Cf. *Revue de Champagne et de Brie*, 1899, 2e série, t. XI, p. 424.

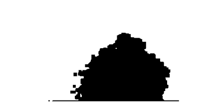
une nouvelle commotion, qu'ont ressentie également une grande partie du royaume, toute la Suisse et la frontière d'Allemagne. C'est l'un des séismes les plus remarquables constatés en France, tant par son étendue que par les circonstances qui l'ont accompagné.

Il y eut deux secousses, d'une minute environ chacune, à un quart d'heure d'intervalle. Elles avaient leur centre à Remiremont, au pied des Vosges. En France, on les a perçues notamment à Strasbourg, Nancy, Metz, Bar-le-Duc, Troyes, Châlons, Reims, Paris, Orléans et, au sud, dans le Beaujolais, le Dauphiné et la Provence. (*Gazette de France*, nouvelles ordinaires de 1682, p. 298 ; — *Journal des Sçavans*, 1er juin 1682 ; — etc.)

Remiremont subit de très graves dommages. « Le tremblement y a renversé douze maisons par le pied, lit-on dans le *Mercure galant* de mai 1682 (1), et toutes les autres que l'on voit fenduës par la moitié semblent n'attendre que le moment de leur chute. Le portail et toutes les voûtes des églises des Dames (2) sont tombées... Madame de Remiremont est obligée de camper avec toutes ses Dames, n'osant se tenir dans le couvent, et, la nuit passée, il n'a presque couché personne dans la ville par la crainte qu'on a eu d'estre abîmé. » Les habitants durent camper ainsi, hors des murs, pendant six semaines, à cause des trépidations inquiétantes qui se renouvelèrent régulièrement, chaque nuit, pendant tout ce temps.

Les fortes secousses du 12 furent accompagnées d'un grondement souterrain si intense que l'on n'entendit rien de l'écroulement de la grande église des chanoinesses. En même temps, on aperçut en divers endroits des « éruptions de flammes sans qu'il parut d'autres issues qu'une ouverture en fente dont on voulut inutilement mesurer la profondeur et qui se reboucha d'elle-même. Les flammes, qui étoient plus abondantes dans les lieux plantés, n'embrasèrent rien ; elles avoient une odeur très désagréable (3). » Richard (4) s'est étendu longuement sur ces flammes nocturnes et autres phénomènes observés le long de la Moselle et de la Meuse.

(1) pp. 307 et s. — Le *Mercure galant*, plus tard *Mercure de France*, périodique mensuel publié de 1672 à 1820.
(2) Les chanoinesses du célèbre chapitre noble de Remiremont. L'abbesse, princesse d'empire, exerçait l'autorité souveraine sur tout le pays.
(3) *Coll. Académ.*, Dijon, 1761, t. VI.
(4) Hist. des météores, t. VIII, p. 495.



Les vibrations furent assez fortes à Metz pour lancer une sentinelle, avec sa guérite, du haut des remparts dans le fossé. A Dijon, un soldat posté au sommet d'une tour n'évita le même sort qu'en se jetant à plat ventre. Aux environs de la même ville, on vit s'élever du sol une vapeur très épaisse, de trois ou quatre pieds de haut.

Dans toûte la Champagne les effets ne furent pas moindres. Des habitants de Tonnerre ont été renversés par le choc, et non loin de là « plusieurs roches sont tombées du costé de Bourbiraut ». De Langres, de Chaumont, de Châlons on écrivait au *Mercure galant* que « le tremblement de terre y avoit esté si grand qu'on ne pouvoit se tenir debout ; que les maisons avoient esté agitées comme le sont les vaisseaux dans la tempeste et qu'on avoit crû périr pendant l'espace de deux *Miserere* ». Le phénomène fut également très appréciable à Reims, et aussi, sans aucun doute, dans les plaines de Rethel et dans la région de Vouziers, limitrophes du Rémois.

D'autre part, on a le récit détaillé qu'un gentilhomme champenois, M. de Vienne-Plancy, envoyait de Fau-Clerenton (aux environs de Troyes) à un de ses amis de Paris (1). « Je m'éveillai en sursaut, écrit-il, et m'étant levé sur mon séant je me sentis ébranler avec mon lit, la chambre et le bâtiment où j'étois couché, au bourdonnement semblable à celui d'un incendie, au cliquetis du vent qui étoit fort grand et aux cris des chouettes et des chiens qui se mirent de la partie. Il me sembla que cette agitation violente me berçoit de l'occident à l'orient... Je me levois tout à fait en trêtelant et dans ce moment elle se passa. » Dans la ville voisine, deux commotions distinctes firent tomber quelques tuiles des toits ; un seau plein d'eau fut vidé de plus du tiers par les oscillations. M. de Vienne raconte encore que certains paysans de son village, en ressentant le phénomène, l'avaient attribué « au retour d'un parent mort qui venoit demander des prières ». D'autres y voyaient « un avertissement de la naissance de l'Ante-Christ » et « prêchaient la pénitence et la fin du monde ».

Tous ces faits étaient intéressants à noter, malgré leur éloignement des Ardennes. Pour la première fois, ils éclairent la

(1) Cf. *Rev. de Champ. et de Brie*, 1881, t. XI, pp. 206 et s.

physionomie générale de cette remarquable convulsion souterraine dans la Lorraine et la Champagne (1).

1692. — Le 18 septembre, à 2 heures du soir ; le 19 octobre, à 6 heures du matin ; le 28 octobre, à midi. Dix ans ne s'étaient pas écoulés que les populations ardennaises subissaient avec effroi ces trois nouvelles secousses qui ont pris naissance dans le Brabant, entre Bruxelles et Anvers.

Les deux dernières furent peu sensibles ; mais la première, très accentuée, eut autant d'étendue et est aussi connue que l'ébranlement de 1682. Buffon la cite dans sa *Théorie de la Terre*, § XVI des Preuves. Tout notre département l'a ressentie, et sur trois points différents des observateurs bien avisés en ont pris note.

C'est d'abord le curé J. Abraham, de Damouzy (arr. de Mézières), qui, sur son registre de baptêmes (2), parle des deux premières secousses :

Le jeudy 18e septembre de l'année 1692, il est arrivé un tremblement de terre universele pour le Pays, horrible et épouvantable, et cela sur les 2 heures après midy.

Un autre tremblement de terre arriva le 19e octobre 92, sur les 6 heures du matin.

Et sur un autre feuillet du même registre, l'événement est ainsi raconté :

Le 18e septembre 1694 *(pour 1692)* à deux heures après midy il ça fait un tremblement de terre par toute la frontier et pays bas et Champagne.

A Château-Porcien (arr. de Rethel) Jean Taté rapporte, dans sa

(1) Le *Journal des Sçavans* du 1er juin 1682, en reproduisant des relations reçues de Lyon, Dijon, Provins, etc., donne l'appréciation intéressante de deux de ses correspondants sur la cause du tremblement de terre. Comme déjà aux siècles précédents, ils l'attribuaient à l'agitation souterraine de l'air ou des vents. « Les grandes inondations qui sont arrivées dans la Zélande et ailleurs, et les longues pluyes de l'hyver et du printemps font juger à Mr Grillon *(médecin à Provins)* que tout cela pourroit bien avoir causé dans les entrailles de la terre des ruines et des écroulemens qui auroient, à son avis, donné occasion à ce tremblement par la violente agitation et compression de l'air dans ces mines naturelles. — M. Panthot *(médecin agrégé du Collège médical de Lyon)* est d'un sentiment contraire, car il croit qu'il y a une infinité de conduits souterrains où l'air qui y est enfermé venant à s'échauffer et à se raréfier extraordinairement par les feux attachez au souffre et au bitume, cause, par son agitation, de ces mouvemens épouvantables en cherchant une issue pour s'évaporer. » — Et le journal conclut : « Les flammes qui ont paru, un peu auparavant le tremblement, près de Genève, peuvent confirmer le sentiment de M. Panthot. Mais il semble que dans l'un et l'autre des systèmes qui précèdent, l'accident devroit avoir esté suivi en quelques endroits de vents impétueux, ce que nous n'avons appris d'aucune part. »

(2) Arch. comm. de Damouzy.



chronique (1), que les oscillations ont été assez vives dans cette ville :

> En ladite année *(1692)* il s'y fit un tremblement de terre en France, le 18e septembre à deux heures après midy ; on s'en est apperçu plus à la rue de la Barre, où les assiettes tomboient de dessus les ménagers, aussi bien qu'à la rue de Morteau.

Quant au curé J. Valentin, de La Neuville-les-Wasigny (arr. de Rethel), dont le registre paroissial (2) porte un certain nombre d'annotations curieuses, il nous apprend ceci :

> Le 18e septembre 1692, la terre a tremblée sur les deux heures après midi. Et aussi le jour de St Simon *(28 octobre)* au milieu de la messe à midi.
>
> L'année a été très Infertille de vin par tout le Roiaume, qui n'estoit pas potable. Le froment se vendoit aussitôt la moisson 3 livres, et le prix en a augmenté tous les jours jusqu'à cinq livres. L'année suivante, il a vallu toujours pareil, soit de cinq livres, sept et neuf livres.

La disette survenant après les tremblements de terre ! Cela ne venait-il pas justifier le renom de mauvais présage de ces derniers ?

Enfin, à Liry (arr. de Vouziers) l'église fut si éprouvée par la secousse que les voûtes menaçaient ruine. Le fait fut constaté officiellement, un mois après, par M. Toussaint Charlier, curé du lieu et doyen de Bétheniville, dans un procès-verbal de visite des paroisses de son doyenné (3). A propos des travaux urgents que l'église réclamait, il s'exprime ainsi :

> ... Il y a quelques réparations à faire aus pilliers du chœur et des chapelles, et même le tremblement de terre qu'il a fait le 18me septembre a beaucoup estonné les voutes, et si on n'i travaille bien tost, il en arrivera des vilais fondoires qui seront de conséquence.

Cette forte commotion du 18 septembre a embrassé dans son cercle d'action plus de 2600 lieues carrées : d'un côté Paris, où d'ailleurs l'effet fut minime, la Champagne (deux légères secousses à Troyes) (4), la Normandie et les côtes d'Angleterre ; d'autre part, la Belgique, la Hollande, le Rhin, Mayence et Francfort ; enfin au sud-est la Suisse. Sa durée fut de deux minutes. « On la ressentit principalement sur les côtes de la mer, auprès des grandes

(1) *Chronique de Jean Taté, bourgeois et échevin de Château-Porcien au XVIIIe siècle* (n. 1677, m. 1748), publiée par M. H. Jadart, Rev. de Champ. et de Brie, 1889, t. I de la 2e série, p. 379.
(2) Arch. comm. de La Neuville.
(3) Arch. de la Marne, fonds de l'Archev. de Reims, G. 283, n° 4.
(4) Rev. de Champ. et de Brie, 1883, t. XV, p. 222.

rivières et dans les pays coupés de montagnes ; elle fut plus considérable dans les montagnes que dans les vallées, il n'y avoit point de vent. » (*Coll. académ.* de Dijon, t. VI ; — Bertrand, *Mém. sur les trembl. de terre ;* — Von Hoff, *Chron.*)

On a relevé le mouvement vibratoire à Bruxelles à 2 h. 15 m. et à Amsterdam à 2 h. 30. Il fut assez fort dans cette dernière ville pour mettre en branle les carillons de deux églises et pour soulever violemment les eaux des rivières et des canaux.

Selon le *Mercure galant* (1), le phénomène « fit jaillir à Feluy, dans les Pays-Bas, un jet d'eau fort gros. La tour principale de Mons, qu'on appelle le beffroy, fut si agitée que de bons observateurs et des artisans connoisseurs ont asseuré qu'elle estoit allée seize pieds au delà de son à plomb ». A Marlagne, près de Namur, une chapelle s'est écroulée ; de même une vieille tour à Ath, et à Tournai l'un des piliers de la cathédrale.

Comme il arrive souvent à la suite d'un séisme considérable, les frémissements du sol se renouvelèrent plusieurs fois, les mois suivants, mais beaucoup plus faiblement. D'après les recueils du temps, la première reprise eut lieu le 20 septembre, entre 8 et 9 heures du matin, et elle se serait étendue aux mêmes endroits que le 18. Il est douteux que notre contrée l'ait subie, sans quoi nos trois observateurs ardennais, cités plus haut, l'auraient dit.

Quant à la secousse notée à Damouzy le 19 octobre, la *Gazette de France* la signale à Bruxelles à la date du 18, « sur les sept heures du matin ». Elle n'a causé, d'ailleurs, aucun dommage.

La dernière manifestation, celle du 28 octobre, n'est rapportée qu'à La Neuville. Il est probable qu'en raison de son peu d'importance elle a passé généralement inaperçue, ou bien on a négligé de la relater. Toutefois von Hoff cite une secousse également à cette date à Francfort-sur-le-Mein.

1755. — Le 1er novembre, vers 11 heures du matin. Nous arrivons au jour de l'effroyable catastrophe de Lisbonne. C'est qu'en effet cette terrible perturbation souterraine du royaume portugais eut sa répercussion, une heure après, dans les Ardennes françaises et belges, comme dans une grande

(1) Vol. d'octobre 1692.

partie de la France et dans presque toute l'Europe. On sait qu'elle a été ressentie en Islande, au Groenland, en Afrique et jusqu'en Amérique (1).

Les secousses, peu sérieuses de notre côté, ont dû nous venir par ricochet des provinces rhénanes et de la principauté de Liège, où le contre-coup a été particulièrement violent ; la vibration du sol a persisté dans ces deux pays adjacents pendant plusieurs jours et maint édifice y a été lézardé ou renversé. Dans notre voisinage, l'ébranlement fut très sensible aux environs de Namur, dans la Marlagne, limitrophe de la pointe de Givet, et dans l'Ardenne, mais sans y causer de dommages réels (2). Les périodiques contemporains décrivent les phénomènes curieux observés en Hollande et en Suisse.

A Sedan, la nouvelle du désastre de Lisbonne fit d'autant plus sensation que l'on apprit en même temps que des navires chargés de draps, appartenant aux deux grands manufacturiers sedanais Louis Labauche et J.-A. Poupart, avaient sombré, au milieu du cataclysme, dans le port de la malheureuse cité. Il en résultait une perte énorme dépassant 200.000 livres pour le premier, et 80.000 livres pour le second. Les lettres de noblesse que le roi Louis XV leur a octroyées à tous deux, quelques années après, rappellent le fait.

1755. — Nuit du 26 au 27 décembre. A la suite du tremblement de terre de Lisbonne, les manifestations sismiques se succèdent presque sans relâche en Europe pendant plus d'un an. On les voit se renouveler également dans les Ardennes, consécutivement à des secousses extraordinairement répétées le long du Rhin et aux Pays-Bas.

Dans la nuit du 26 au 27 décembre, des mouvements ondulatoires partis de Maestricht se propagent en Hollande, en Belgique,

(1) Lisbonne éprouva d'abord une légère oscillation à 9 h. 20 m. du matin, puis, quelques instants après, une autre beaucoup plus forte ; deux minutes ne s'étaient pas écoulées qu'une troisième commotion d'une violence inouïe anéantissait, en six secondes, la ville entière et près de 40.000 individus. Tous les éléments semblaient conjurés. Le flot monta subitement de 40 pieds plus haut qu'on ne l'avait jamais observé et entraîna dans l'abîme des milliers de malheureux. Sétubal et Cascaes étaient englouties et de nombreuses villes du royaume presque ruinées. Des montagnes se sont entr'ouvertes. On estime que l'ébranlement a impressionné une superficie de trois millions de kilomètres carrés et que les oscillations se sont propagées de tous côtés avec une vitesse moyenne de 540 m par seconde. Au nord de l'Afrique, l'agitation du sol fut aussi violente qu'en Portugal et des milliers d'habitants furent noyés sur les côtes.

(2) Cf. L. Torfs, *Fastes des calamités publiques survenues dans les Pays-Bas et particulièrement en Belgique*, Tournai, 1862, in-8°, t. II, pp. 158 et 159 ; — *Mémoires de l'Ancienne Académie de Bruxelles*, t. I ; — Galliot, *Hist. de la ville et prov. de Namur*, Liège, 1788, in 12, t. V, p. 226.

dans les Ardennes, le Luxembourg, jusqu'à Cologne et le long du Rhin.

On les observe dans le nord du département, à Rocroi et à Sedan. La *Gazette de France* en est informée de la première de ces villes (n° du 17 janvier 1756) :

La nuit du 26 au 27 du mois dernier, on sentit à Rocroy deux légères secousses de tremblement de terre, la première à onze heures cinquante six minutes, la seconde à minuit douze minutes. Elles s'annoncèrent par un bruit sourd de peu de durée, et le ciel, au rapport des sentinelles qui étoient pour lors en faction, parut tout en feu.

La nouvelle est reproduite à peu près de même dans les gazettes *d'Utrecht* et *d'Amsterdam* du 27 janvier (1).

Ce tremblement est ainsi résumé dans le catalogue des phénomènes publié en 1761 par Guéneau de Montbeillard, dans le t. VI de la *Collection académique* de Dijon (2) :

Le 27 décembre, minuit et demi, deux secousses à Sedan, autant à Liège, quatre à Cologne, sans dommage, excepté à Chesnay, village à une lieue de Liège, où la dernière des deux secousses renversa deux maisons et en ébranla d'autres ; elle fut accompagnée comme d'un bruit éloigné de mousqueterie.

1756. — Le 18 février, à 8 heures du matin ; le 20 février, à 4 heures du matin. Moins de deux mois après, le 18 février, se produisait l'une des plus fortes commotions qui aient ébranlé les Ardennes depuis trois siècles. Elle se renouvelait le surlendemain sur quelques points, mais plus faiblement. On devine quelle émotion provoquaient parmi nos populations ces phénomènes réitérés succédant au bouleversement du Portugal.

Les secousses prenaient toujours leur origine aux Pays-Bas, autour desquels elles rayonnèrent vers tous les points de l'horizon et sur un espace immense : à l'ouest jusqu'en Angleterre ; au sud dans la Suisse et, à travers la France, jusqu'en Espagne et en Portugal ; à l'est au delà du Rhin ; au nord dans la Westphalie et le Hanovre (3).

Toute la Champagne et les provinces voisines, jusqu'à Paris,

(1) Les gazettes de Hollande, qui avaient des abonnés dans tous les pays européens, se publiaient en français parce que c'était la langue la plus répandue. La *Gazette d'Utrecht*, a été fondée en 1710 par le sedanais Nicolas Chevalier, qui avait émigré à la révocation de l'Edit de Nantes.

(2) L'impression causée en Europe, sur le monde savant, par l'événement du 1er novembre 1755, fut si vive que, pendant plusieurs années, on vit paraître en France et à l'étranger une quantité innombrable de mémoires et d'ouvrages relatifs aux séismes.

(3) Cf. L. Torfs, *ouvr. cité*, t. II, p. 160.

les ont éprouvées vivement. Dans les Ardennes, elles semblent avoir été caractérisées surtout du côté de Sedan.

C'est d'abord la chronique du P. Norbert (1), supérieur du couvent des capucins de cette ville, qui donne des détails :

En 1757 *(pour 1756)* (2), tremblement de terre qui dure peu, mais assez violent, ce qui cause beaucoup d'effroy dans la ville de Sedan. Il n'y a cependant qu'une vieille maison du Fond-de-Givonne qui en est endommagée et deux cheminées de la ville. Ce tremblement de terre, arrivé le dix-huit fevrier, sur les huit heures du matin, étoit accompagné d'un bruit sourd qui imitoit assez celui de plusieurs carosses roulant sur le pavé. La catastrophe horrible du tremblement arrivé à Lisbonne le premier novembre contribue beaucoup à augmenter à Sedan l'effroy de cette secousse.

Il y en a eu plusieurs autres depuis celle-là pendant près de deux ans consécutifs, mais qui n'ont pas été si fortes que celle du dix-huit fevrier.

A Illy, village à 4 kil. au nord de Sedan, le curé transcrit en marge de son registre de baptêmes (3) :

Le 18 fevrier 1756, sur les huit heures du matin, il s'est fait un tremblement de terre qui a duré 2 minutes. J'en étois à la dernière oraison après la communion ; partie des assistans se sauvoit hors de l'Eglise et les autres gémissoient d'entendre le bruit de la charpente et du plafond qui sembloient vouloir tomber.

Des avis parvenus de tous côtés aux gazettes leur firent connaître les effets de l'ébranlement tant en France qu'à l'étranger. La *Gazette de France* (n° du 28 février), insérait notamment celui-ci :

Dans la ville de Metz, quelques cheminées ont été abattues. Sedan a éprouvé les mêmes accidens ; les secousses y ont duré une minute et quelques secondes et ont été accompagnées d'un bruit semblable à celui du tonnerre. Du reste, on n'a remarqué aucune agitation extraordinaire dans les eaux de la Meuse...

Sur d'autres points, les eaux du fleuve furent très agitées.

La *Gazette d'Utrecht* s'exprime à peu près dans les mêmes termes. Celle *d'Amsterdam*, du 24 février, publie entre autres communications la suivante :

De Sedan, le 18 fevrier.

Une nouvelle secousse de tremblemant de terre s'est fait sentir ici ce matin, à 7 heures 40 minutes. Elle a été plus violente que celle du 27 décembre. Elle a

(1) *Annales ou histoire chronologique des villes et principautés de Sedan, Raucourt et St Menges*, mss. inédit du P. Norbert (m. en 1791), à la bibl. municipale de Sedan.

(2) Si les notes relatives aux tremblements de terre contiennent trop souvent des dates erronées, cela tient à ce qu'en général elles n'ont été rédigées qu'après un certain laps de temps, alors que la précision des détails avait disparu.

(3) Arch. comm. d'Illy.

renversé trois ou quatre cheminées, entre autres celle du Caffé Militaire sur la Place Royale. Les pierres et les briques ont roulé sur cette Place à plus de 50 pieds de distance du Caffé.

Le même journal (n° du 2 mars) signale le phénomène à Yvois, aujourd'hui Carignan (arr. de Sedan), où il s'est encore renouvelé le surlendemain :

De Bruxelles, le 26 fevrier.

Le tremblement de terre du 18 de ce mois a causé quelque dommage à Luxembourg et dans la petite ville d'Yvoix, où, le 20, à 4 heures du matin, on sentit encore une violente secousse.

Cette dernière, de courte durée et beaucoup moins marquée que l'autre, a été enregistrée également à Maestricht et en Belgique (1).

Quant à la secousse du 18, les incidents notés dans la Champagne sont nombreux et ils y indiquent des oscillations analogues à celles des Ardennes. A La Fère, la cloche de l'hôtel de ville sonna d'elle-même. Plusieurs religieux de l'abbaye de Clairvaux, près de Bar-sur-Aube, se sont sentis « soulevés » ou « balancés » et l'un d'eux « tenant une tasse ayant de l'eau, elle sauta de la tasse par terre (2) ». A Saint-Gobain, cinq cent seize des plus belles glaces de la manufacture royale furent mises en pièces.

Dom Chastelain rapporte (3) qu'à Reims on sentit trois secousses entre 7 h. et demie et 8 h. moins le quart, surtout dans les abbayes de St Remi et de St Nicaise. « Ce jour-là même, ajoute-t-il, la ville de Lisbonne, en Portugal, fut presque entièrement détruite. » Le bénédictin rémois fait une confusion évidente, mais n'indique-t-elle pas que, dans son souvenir, un frémissement sismique avait réellement eu lieu à Reims le jour du désastre de Lisbonne ? Le fait n'aurait rien de surprenant puisqu'il s'est produit pour les Ardennes (4).

En se rapprochant du centre de l'ébranlement, c'est-à-dire

(1) Cf. Perrey, *Mém. sur les Trembl. de terre dans le Bassin du Rhin*, p. 61 ; — Id., *Mém. sur les Trembl. de terre en France, en Belg. et en Holl.* p. 43.

(2) *Notes diverses de Dom Guyton*. Rev. de Champ. et de Brie. 1887, t. XXII, p. 400.

(3) *Journal contenant certains faits mémorables...* (1709-1782), dans les Travaux de l'Académie de Reims, t. CX, p. 104.

(4) D'après L. Barbat (*Hist. de Châlons-s.-Marne*, t. II. p. 379) Châlons aurait éprouvé des secousses, le 18, à 4 h. 48 m. du matin, à 2 h. et à 8 h. du soir. Le 19, une nouvelle commotion à 4 h. du matin, plus violente que celles de la veille, aurait épouvanté la population. La *Gaz. d'Amsterdam* confirme que le 19 à 4 h. du matin, la secousse s'est renouvelée à Chauny, Laon, Saint-Gobain.



dans les pays d'entre Rhin et Meuse, les accidents deviennent plus graves. A Cologne, plus de cent cheminées sont tombées et des bateaux ont failli chavirer sur le Rhin. Aix-la-Chapelle subit des dommages sérieux. De même qu'à Illy, et au même moment, la foule réunie au temple luthérien d'Amsterdam s'est enfuie épouvantée. A Liège, une masse énorme de pierre détachée de la cathédrale enfonça la façade de plusieurs maisons. Un fait curieux fut observé aux environs de la ville : des mineurs qui travaillaient dans les houillères, à 900 pieds de profondeur, ont perçu, avant l'ébranlement, un bruit sourd au dessus de leurs têtes, tandis qu'au dehors des personnes l'entendaient sous leurs pieds (1).

Du 18 février au commencement d'avril les trépidations furent presque continuelles à Maestricht, où se trouvait évidemment l'épicentre. On y a compté plus de 80 secousses distinctes pendant ce court laps de temps. Chaque fois, la boussole et le baromètre étaient très agités et à plusieurs reprises des aurores boréales illuminèrent le ciel. (Perrey.)

Le 3 juin et le 19 novembre, des tremblements plus faibles recommencèrent à Cologne, Liège, dans le Limbourg et dans tout l'entre Meuse et Rhin. Il y a tout lieu de supposer qu'ils se sont étendus aux Ardennes, comme l'indique la note ci-dessus du P. Norbert.

1760. — Le 20 janvier, à 10 h. et demie du soir, secousse assez considérable, et cependant aujourd'hui inconnue. Des environs d'Aix-la-Chapelle, où elle abattit des cheminées, elle se transmit faiblement en Hollande, mais avec force à Cologne, le long du Rhin, en Belgique, où elle alarma fort les Bruxellois, dans les Ardennes, en Picardie et jusqu'à Versailles et Paris. *(Gaz. d'Amsterdam* et *Gaz. de France.)*

Le curé de Vivier-au-Court (arr. de Mézières) écrit en tête du registre de sa paroisse (2) :

Le 20 janvier, à dix heures et demie du soir, a fait un tremblement de terre bien violant.

(1) Deux cas analogues ont été constatés lors des tremblements de terre des 24 juin et 5 août 1885, à Dorignies, près Douai (Nord) : ils ont affecté le terrain crayeux qui, sur une épaisseur de 230 mètres surmonte le terrain houiller, et *n'ont pas agi sur celui-ci*, en sorte que les ouvriers occupés dans les galeries n'ont absolument rien ressenti.

(2) Arch. comm. de Vivier-au-Court.

De Mézières, le phénomène fut signalé à M. Fougeroux de Bondaroy, membre de l'Académie des sciences, qui s'empressa d'en donner connaissance à cette compagnie. Un extrait de la correspondance nous est révélé par les notes manuscrites d'un autre membre de l'Académie, le géographe bien connu Philippe Buache (1), qui, depuis le tremblement de terre de Lisbonne, se livrait à de patientes recherches sur l'origine des séismes :

Extrait d'une lettre en date du... lue à l'Académie le 23 janvier 1760, par M. Fougeroux.

Dimanche 20 janvier 1760, l'on a ressentit à Mézières, vers les 10 h. du soir, des secousses de tremblement de terre assez violentes pour que toutes les personnes de la ville s'en soient apperçu ; ce tremblement a duré environ dix secondes, et quoique pendant ce temps il n'y ait pas eu d'interruption dans les secousses, il y en a eu trois distinctes qui ont toutes été en augmentant de force.

La personne qui avoit ressentit celui de Paris de l'année... (2), Mr de Blavaux, a jugé celui-ci de Mézières beaucoup plus considérable.

Plusieurs personnes s'en sont apperçu à Paris, à la même heure dud' jour.

Selon la *Gazette de France*, le seul périodique français où j'ai trouvé mentionnée cette agitation souterraine, très peu de parisiens l'ont remarquée. « On l'a ressentie plus distinctement à Versailles, ajoute le journal. A Péronne, les secousses durèrent deux ou trois minutes et effrayèrent plusieurs personnes qui sortirent précipitamment de leurs maisons, de crainte d'être écrasées sous leurs ruines. »

1767. — Le 22 juin, à 3 h. 9 m. du matin. Dans une lettre datée du 27 juin 1767, M. de Calonne (3), alors intendant de la généralité de Metz, dont dépendait Sedan, écrivait à son père, premier président du parlement de Flandre, à Douai :

On vient de me mander qu'il y avoit eu, le 22 de ce mois, un tremblement de terre à Sedan, qui avoit été très sensible à 3 heures du matin...

En effet, un ébranlement observé à Cologne et dans toute la province de Clèves à cette date, à 3 h. 9 m. du matin, s'est propagé dans les Pays-Bas et de là dans les Ardennes. *(Gaz. de France).*

(1) *Observations et conjectures de Ph. Buache sur les causes des Tremblemens des années 1755 et autres.* Bibl. Nation., Nouv. acquisit. franç., 20236, fol. 105. — Ce manuscrit inédit, m'a été obligeamment signalé par M. P. Collinet, auquel j'exprime mes remerciements.

(2) Evidemment la commotion du 18 février 1756.

(3) Correspondance inédite de Ch.-Alex. de Calonne, plus tard contrôleur général des finances. *Catal. de vente d'autographes.* Eug. Charavay, 3 déc. 1887.



Le *Journal encyclopédique*, publié à Bouillon (prov. de Luxembourg), relate ainsi l'événement :

Bouillon, le 28 juin.

Le 22 de ce mois, à 3 heures quelques minutes du matin, on a ressenti ici et à Sedan une secousse de tremblement de terre qui a duré très peu et qui n'a causé aucun dommage. Selon les lettres de Cologne, Liège et des environs, on y a aussi ressenti une légère secousse, le même jour et à la même heure.

M. Louis Torfs a omis cette commotion dans ses *Fastes des calamités publiques* en Belgique et aux Pays-Bas.

1773. — Le 8 août, à Luxembourg, à 4 h. 30 m. du soir, forte trépidation, perçue en Allemagne et en Autriche jusqu'à Vienne. (*Gaz. de France* du 27 août.)

Aucun document ne la signale sur des points plus rapprochés de nous.

1775. — Le 4 février, secousse ondulatoire à Rethel et à Saint-Loup-aux-Bois (aujourd'hui Saint-Loup-Terrier, arr. de Vouziers) pendant un ouragan. (Von Hoff.)

Elle paraît s'être développée dans l'est de la Champagne, jusqu'à Saint-Dizier, car on lit dans les *Affiches de Reims* (1), n° du 13 mars :

L'orage que nous avons éprouvé le 4 fevrier à Reims s'est fait particulièrement ressentir dans la partie orientale de la Province. On nous mande de S. Dizier que le vent est devenu terrible vers les 10 heures du soir ; il a enlevé des toits, renversé des murs... Plusieurs personnes assurent avoir été agitées par les secousses d'un tremblement de terre qu'on peut croire être le même qu'on a ressenti à Rethel et à Saint-Loup-aux-Bois, dont il a été parlé dans les papiers publics.

D'autre part, le *Journal* de l'avocat Semillard (2), de Troyes, dit du même orage qu'il a effrayé des personnes par la violence du vent dont « les redoublements étoient horribles et faisoient appréhender un tremblement de terre. » La secousse n'a donc pas été remarquée de ce côté.

Quant aux gazettes qui, selon les *Affiches de Reims*, ont parlé de l'événement et où, d'ailleurs, von Hoff a puisé ses renseignements, elles ont échappé à mes recherches.

1783. — Le 6 juillet, à 9 h. 58 m. du matin. Faut-il comprendre dans ce catalogue le tremblement de terre qui secoua, à cette date, le sud de la Champagne ainsi qu'une partie

(1) Gazette publiée par Havé de 1772 à 1805.
(2) Né en 1729, m. en 1796. — *Rev. de Champ. et de Brie*, 1888, t. XXIV, p. 408.

de la Bourgogne et de la Franche-Comté ? S'est-il propagé jusque dans les Ardennes ? Oui, si, comme c'est vraisemblable, la note contemporaine qu'on va lire, écrite sur une feuille volante et trouvée parmi d'anciens dossiers dans des archives locales à Sedan, émane d'un habitant du pays qui l'aurait écrite sous l'impression de l'événement. Malheureusement il a omis de préciser le lieu de ses constatations.

Tremblement de terre.

Le dimanche six juillet mil sept cent quatre vingt trois, à neuf heurs cinquante huit minute du matin, l'on a entendu un bruit comme un roulement de voiture et en même temps on a resenty une secouse de tremblement de terre qui a efroyes tous le peuple. Lon sapercevoit que depuis le quinze juin, dimanche de la trinité, il i avoit quantité de brouilliard come de la fumé, ce que les plus ençien navoit jamais vûe un temps parreille.

Ce tremblement passe, il est vrai, pour n'avoir été très accusé, au nord, que jusqu'à une ligne allant de Langres à Châtillon, Aignay-le-Duc et Montbard. Mais il est certain qu'on l'a ressenti à de plus grandes distances, notamment en Suisse. (Cf. *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1er semestre de 1783 ; Dijon, 1784.)

Un texte plus formel viendra quelque jour, sans doute, préciser ce point.

Quant à l'épais brouillard dont il est question dans la note, il a fait l'objet de nombreuses discussions scientifiques. Toute l'Europe et une partie de l'Asie en ont été couvertes pendant près de trois semaines ; le soleil était obscurci et paraissait rouge sang. A tort ou à raison on lui a attribué des maladies épidémiques fort meurtrières pour les personnes et pour les animaux.

1789. — Le 5 et le 16 février, commotions constatées à Philippeville (prov. de Namur) par le lieutenant-colonel du génie de Chermont du Poncet. Cet officier, qui remplissait les fonctions d'ingénieur en chef des places de Philippeville et de Mariembourg, consignait scrupuleusement dans un journal les faits, même les plus ordinaires, dont il était quotidiennement le témoin (1) :

Le 5 février 1789, à 10 heures du soir, il fit une légère secousse de tremblement de terre.

Le 16 février 1789, à 6 heures du matin, il fit une nouvelle secousse de tremblement de terre.

(1) *Journal des choses mémorables arrivées à Philippeville pendant mon séjour en cette ville, pour servir de suitte à celui commencé par Mr de la Barrere*, mémoire inédit s'étendant du 1er octobre 1782 au 6 janvier 1794. Il fait partie de la collection ardennaise de M. J.-B. Brincourt qui me l'a obligeamment communiqué.

La proximité de notre département et de Philippeville (environ 15 kilom.) laisse supposer qu'elles s'y sont fait également sentir. Toutefois on ne les trouve citées que dans ce document.

1808. — Nuit du 20 au 21 décembre, autre commotion toute locale à Marche-en-Famenne, près du Han et de Rochefort, (prov. de Luxembourg). Sa durée fut de deux à trois secondes (1). Peut-être résulte-t-elle simplement d'un affaissement dans les cavernes dont le sous-sol de ce pays est en partie miné.

Nous abordons un séisme dont le retentissement fut considérable.

1828. — Le 23 février, à 8 h. 20 m. du matin. Il s'agit d'un ébranlement observé depuis les montagnes du Hunsrück et les rives de l'Ems (Nassau) jusqu'en Hollande et en France où il a été à peu près limité par une ligne dirigée, parallèlement à la frontière, de Dunkerque à Commercy.

Les Ardennes ne sont pas mentionnées dans les grands journaux du temps, qui n'ont eu en vue que les pays les plus éprouvés ; mais le phénomène a affecté d'une façon trop sensible des points limitrophes au nord, à l'est et au sud (Avesnes, la province de Namur, Longuyon) pour que l'on puisse douter qu'il s'y soit étendu également. D'ailleurs les secousses d'origine rhénane qui parviennent aux plateaux de l'Ardenne et du Condroz namurois se prolongent presque toujours jusqu'aux derniers contreforts du massif, dans les arrondissements-frontière de Rocroi, de Mézières et de Sedan.

Les périodiques ardennais, très rares à l'époque, qui auraient pu nous renseigner, sont devenus introuvables.

1843. — Le 8 avril, dans la soirée, agitation souterraine de faible étendue, aux confins des départements des Ardennes et de la Meuse.

C'est le *Courrier des Ardennes* (du 20 avril) qui nous révèle l'existence de cette commotion limitée, somme toute, à une portion des arrondissements de Montmédy et de Sedan :

On croit avoir ressenti une secousse de tremblement de terre à Olizy, département de la Meuse, dans la soirée du 8 avril courant. Ce mouvement, pendant lequel toutes les batteries de cuisine s'agitaient en s'accompagnant du bruit des

(1) *Journal des Débats*, du 4 janvier 1809.

croisées, comme quand une lourde voiture passe, n'a duré que quelques secondes.

Selon la chronique, le même mouvement d'oscillation, et non de balancement, aurait été ressenti au même moment à Malandry, à la Ferté et dans quelques autres communes, toutes placées sur le cours de la Chiers et situées dans les vallées qui font suite à la vallée profonde dans laquelle se trouve Olizy.

Il est à noter que des troubles magnétiques considérables étaient observés à ce moment de tous côtés. Dès le 25 mars, une aurore boréale avait été vue à Bruxelles ; le 28 mars une secousse était enregistrée à Lunéville, où une maison s'écroulait rue Notre-Dame (1) ; le 5 avril, nouvelle aurore boréale, à Gand ; le lendemain se produisait un tremblement de terre dans le Brabant septentrional, à Liège, Bruxelles, etc. Dans la nuit même de la commotion d'Olizy, le 8, on constatait à Genève de légères trépidations avec perturbations magnétiques très fortes. Enfin, les dix premiers jours du mois furent marqués dans toute l'Europe par des bourrasques, des variations extraordinaires de la température et une baisse générale du baromètre. (Perrey).

1846. — Le 29 juillet, entre 9 heures et 10 heures du soir, tremblement de terre fameux, ressenti à Rocroi en même temps qu'en Allemagne et en Belgique.

Le *Courrier des Ardennes* ne le signale pas ailleurs de notre côté :

Le 29 juillet, vers dix heures du soir, on a ressenti à Rocroi une légère secousse de tremblement de terre ; des personnes ont entendu un léger bruit comme celui que produirait un coup faiblement frappé sur une paroi. D'autres, couchées dans leurs lits, ont éprouvé un mouvement de répulsion vers la ruelle.

Nous apprenons que le même jour, à la même heure, le phénomène s'est fait remarquer à Francfort, à Cologne, à Metz, à Namur...

On estime que l'ébranlement a embrassé une superficie polygonale de 63,000 kilomètres carrés. Les principaux sommets seraient Pyrmont au nord, Namur et Rocroi à l'ouest, Nancy au sud, Stuttgard et Würzbourg à l'est. Il a duré généralement cinq à dix secondes, avec accompagnement de grondement souterrain.

L'épicentre se trouvait dans les hauts plateaux du Taunus, près d'Ems, l'élégante ville d'eaux du duché de Nassau, où deux fortes commotions eurent lieu dès 9 h., c'est-à-dire plus tôt qu'ailleurs, en même temps qu'une terrible détonation faisait

(1) *Le National*, du 8 avril.

retentir les échos de la montagne, au grand effroi de la colonie étrangère.

Les plus sérieuses ondulations du terrain se sont manifestées non loin de là, à Boppart, puis à Siegbourg, Bonn, Cologne, Aix-la-Chapelle. A Boppart, tous les habitants affolés sortirent dans les rues. Les meubles dansaient dans les appartements, les ardoises tombaient des toits; des poutres se fendirent, des portes de caves s'enfoncèrent. Le bruit de la terre ressemblait à celui de plusieurs chariots, et le Rhin fut si agité que plusieurs petites barques ont chaviré.

Dans toute l'Alsace et la Lorraine, le mouvement fut très accentué.

Le même jour et à la même heure (9 h. 25 m.), une forte secousse se fit sentir à Rome.

1878. — Le 26 août, à 9 h. moins le quart du matin. A cette date, notre génération a été témoin, à son tour, d'un tremblement de terre bien accusé dans les arrondissements de Rocroi, de Mézières et de Sedan.

Par la zône qu'il a impressionnée, il rappelle ceux de 1640 et du 26 décembre 1755. Son action s'est étendue depuis Aix-la-Chapelle jusque dans la vallée du Rhin, les provinces méridionales des Pays-Bas, la Belgique et la frontière de France, où il est venu expirer.

Les vibrations, en France, n'ont pas sensiblement dépassé les vallées de la Chiers, de la Meuse et de la Sormonne, c'est-à-dire une ligne partant de Pierrepont, comme point extrême au sud, et passant par Montmédy, Carignan, Douzy, Mouzon, Raucourt, Sedan, Charleville, Belval, Renwez et Rocroi. Encore très prononcées sur tous ces points, on ne les a pas signalées au delà (1).

Elles ont duré dix secondes environ. Si je puis invoquer mes souvenirs personnels, il y eut deux secousses distinctes, la première verticale, la seconde, plus accusée, ondulatoire, dans le sens du sud-est au nord-ouest; en même temps, un bruit comme un roulement de voiture se fit entendre. Les constatations de l'observatoire de Bruxelles ont confirmé que le mouvement se propageait de bas en haut, et elles ont appris que le centre d'ébranlement se trouvait à une grande profondeur.

(1) Les journaux de Metz, de Briey, de Verdun, de Bar-le-Duc sont restés muets à cet égard, ainsi que ceux de Vouziers et de Rethel.

Les feuilles ardennaises exprimèrent leur surprise d'un phénomène qu'elles croyaient inconnu dans le pays. Le journal sedanais l'*Echo des Ardennes*, du 29 août, disait à ses lecteurs :

Ceci pourra paraître extraordinaire, mais c'est historique : Sedan a ressenti, lundi dernier, vers 9 heures du matin, une secousse assez violente de tremblement de terre... On l'a constatée sur beaucoup de points du département et ailleurs...

Le *Courrier des Ardennes* des 27 et 29 août cite quelques faits observés à Charleville, qui caractérisent la force des vibrations, celui-ci entre autres chez un commerçant :

Des employés étaient assis devant leur bureau. Ceux qui se trouvaient dans le courant ont éprouvé une commotion transversale, tandis que ceux qui lui étaient perpendiculaires subirent un choc d'avant en arrière.

Un chariot qui se trouvait dans la cour se mit à marcher puis à reculer instantanément. De grandes chaînes suspendues à des poulies oscillèrent bruyamment. Les pelles, pincettes, les objets de quincaillerie s'agitèrent faisant entendre un bruit de ferraille.

Dans un autre quartier :

Une femme qui était à sa fenêtre se sent tout à coup projetée en avant, et elle voit le mur de la maison suivre la même inclinaison. En même temps, de son armoire ouverte sont précipités ses effets. Effrayée, elle court chez son propriétaire dire que la maison menace ruine et qu'elle ne veut plus y rester. Ce n'est qu'à la nuit qu'elle consentit à réintégrer son domicile.

A Mouzon, le timbre d'horloge de la mairie tinta spontanément. Une ménagère qui donnait la provende à sa basse-cour éprouva un choc violent et vit fuir la volaille devant elle. Chez un marchand de faïences de Haraucourt, les verres se sont entrechoqués et ont subi, sur les rayons, un déplacement d'une importance relative. (*L'Union libérale* et le *Nord-Est*, de Charleville.)

Si l'on n'eut aucun accident à déplorer dans nos parages, il n'en fut pas de même en Belgique ni surtout en Allemagne. Dans la région s'étendant de Liège à Elberfeld, et de là tout le long des deux rives du Rhin jusqu'à Mayence et Wiesbade, les trépidations furent particulièrement fortes. A Aix-la-Chapelle la population éprouva une véritable panique. La statue de la *Germania* qui surmontait l'école polytechnique fut lancée sur le pavé. Des murailles ont été lézardées et beaucoup de cheminées sont tombées. A Cologne, l'une d'elles tua une femme; les fidèles qui entendaient la messe dans l'église Saint-Géréon, voyant onduler le sol et les colonnes de l'église osciller, se précipitèrent vers les



issues dans un tel affolement qu'il y eut des blessés. Plusieurs habitations se sont écroulées à Gérolstein. On prétendit avoir vu distinctement, à Barmen, cinq maisons se soulever de près d'un pied et retomber d'aplomb sur leurs fondations. De tous côtés, des personnes furent saisies de ce vertige particulier provoqué par les tremblements de terre et les évanouissements se comptaient par milliers.

1881. — Le 18 novembre, à 11 h. 10 m. du soir, dernier tremblement que nous ayons éprouvé. Toujours de même origine, il s'est propagé dans la vallée du Rhin, en Belgique (Liège, Namur, Tournai, etc.), le long de la frontière ardennaise, et, vers le sud, jusqu'au centre de l'Autriche (1).

Encore plus restreint en France que celui de 1878, il n'y secoua sérieusement que les arrondissements de Rocroi, de Mézières et de Sedan. Au delà, le frémissement fut si peu appréciable que les journaux de Vouziers et de Rethel n'en parlerent même pas. Cependant, quelques personnes, à Reims, disent avoir éprouvé une légère trémulation.

On lit dans l'*Echo des Ardennes*, du 24 novembre :

Dans la nuit du 18 au 19 courant, à 11 heures 10 minutes, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Sedan et dans la région. Elle a duré deux ou trois secondes. Plusieurs personnes ont été assez vivement remuées dans leur lit. C'est la deuxième secousse de ce genre que nous ressentons depuis trois années...

Et le *Courrier des Ardennes*, du 22 novembre, rapporte de son côté :

Le tremblement de terre a été très vivement senti à Charleville, surtout dans la partie sud ouest de la ville. Plusieurs personnes ont été réveillées en sursaut, et les secousses, qui ont duré deux ou trois secondes, ont été assez violentes. Elles se produisaient non pas horizontalement, mais de bas en haut, de sorte qu'on était tenté de regarder sous le lit pour voir si quelqu'un ne s'amusait pas à le secouer...

Un grondement sourd a précédé et a accompagné la secousse. Les avis reçus de Givet, Monthermé, Rimogne, Rocroi, Maubert-Fontaine, signalent les mêmes incidents : dormeurs tirés de leur sommeil et plus ou moins effrayés par le balancement de leur lit, bruit de vaisselle agitée, objets tombés sur le plancher. A Levrezy, deux commotions ont été observées à une minute d'intervalle.

(1) *Cosmos, revue hebdomadaire des Sciences*, t. LVI (1881), p. 496.

Dans la vallée du Rhin, de Bonn à Essen, ainsi qu'à Aix-la-Chapelle, Elberfeld, etc., ce fut d'abord, pendant cinq secondes, une forte secousse verticale, comme à Charleville, puis un tremblement ondulatoire dans la direction du nord-est au sud-est.

Les vibrations ont eu leur maximum d'intensité dans le pays de Liège et dans l'Ardenne belge, où deux secousses distinctes, la première étant la plus forte, se sont succédé à une minute d'intervalle, faisant trembler les maisons, brisant la vaisselle et répandant une frayeur assez vive en maints endroits.

III

Conclusion.

Cet ensemble d'observations nous amène à conclure qu'après des périodes de calme parfois fort longues, les phénomènes sismiques peuvent atteindre tout à coup un certain degré de fréquence dans nos régions.

Une autre déduction à en tirer, c'est que, le plus souvent, ils résultent de la propagation d'ébranlements nés dans le bassin rhénan, au centre de ce puissant massif schisteux de l'Eifel, du Westerwald, du Hunsrück, qui se continue, au sud-ouest, par le plateau de l'Ardenne, jusqu'à la lisière septentrionale de notre département, où il s'arrête devant les plaines crayeuses de la Champagne (1).

Au nord-ouest, le même massif se prolonge sous le terrain plat, de formation plus récente, de la Belgique et de la Hollande, qui d'ailleurs ne le recouvre que sur une faible épaisseur. Par conséquent, c'est encore des mêmes couches schisteuses qu'émanent nos séismes venus de ces deux derniers pays.

A travers cette immense assise, ininterrompue et homogène, les vibrations se transmettent aisément ; mais, en raison de la distance parcourue, elles nous arrivent suffisamment atténuées pour nous épargner les accidents graves qu'éprouvent les populations plus rapprochées des foyers d'ébranlement.

Lorsqu'après avoir traversé les schistes primaires de l'Ardenne, les ondes sismiques rencontrent, au delà de Rocroi, de Mézières et de Sedan, le sol moins dense de la Champagne et du bassin

(1) Sur les points d'attache des plateaux ardennais et rhénans, cf. André Donnay, *l'Ardenne, sa constitution, ses limites, ses divisions. Rev. d'Ardenne et d'Argonne*, t. I.

parisien, leur intensité décroit très rapidement et elles ne tardent pas à s'y éteindre. Et en effet, l'expérience démontre que les tremblements de terre se propagent mal dans les couches élastiques et peu résistantes de grande épaisseur, comme c'est le cas pour les terrains crétacé et tertiaire, entrecoupés d'alluvions, de la Champagne. Par là s'explique la rareté des ébranlements sismiques dans le centre de cette province. D'après les catalogues des séismes de la France, il n'y a guère, depuis plus de trois siècles, que les grandes commotions de 1682, de 1692 et de 1756 qui s'y soient fait sentir. Et encore, la première venait-elle d'un foyer peu éloigné, la chaîne des Vosges.

L'extinction rapide des secousses d'origine rhénane à la limite du plateau ardennais est caractérisée surtout dans les ébranlements de 1755, de 1767 et dans les trois dernières commotions du XIXᵉ siècle : l'onde sismique s'est arrêtée, pour ainsi dire, avec le massif schisteux lui-même.

Nous ne voyons, au contraire, que trois secousses de même provenance se prolonger jusqu'au milieu du bassin parisien. Ce sont celles de 1692, de 1756 et de 1760. Sans vouloir expliquer cette particularité par des raisons plus ou moins hasardées, il est permis d'observer que la propagation des séismes ne dépend pas seulement de la nature des terrains traversés mais aussi du caractère des séismes eux-mêmes. Ainsi, pour l'ébranlement de 1756, on a constaté, dans les houillères de Liège, qu'il se produisait à moins de 300 mètres de la surface du sol ; c'est la plus extrême limite supérieure connue, car la profondeur des troubles producteurs de séismes est généralement voisine de 30 kilomètres et elle peut aller jusqu'à 60. Il est fort possible que cette circonstance spéciale ait favorisé le parcours des vibrations.

Les tremblements de terre des Alpes, du Jura et des Vosges n'atteignent presque jamais nos environs. Leur éloignement est plus considérable ; mais aussi, de ce côté, des glissements de terrains, des failles doivent jouer le rôle d'écran et arrêter leur essor. Les seuls exemples que l'on puisse citer sont ceux de 1356, de 1682 et peut-être celui de 1783. La commotion remarquable du 3 août 1728, très violente à Genève, Bâle, Berne, Strasbourg, encore très caractérisée à Nancy (1), ne paraît pas avoir touché les limites septentrionales de la Lorraine.

(1) Cf. *Journal de J.-Fr. Nicolas, libraire*, dans les Mém. de la Soc. d'Arch. lorr. t. XLIX, 1899, p. 286.

Quant aux causes qui donnent naissance à nos tremblements de terre, elles sont évidemment variées. Les provinces rhénanes présentent, dans les montagnes de l'Eifel et du Westerwald, d'anciens cratères d'explosion volcanique contemporains des volcans éteints de l'Auvergne ; il est certain qu'autrefois toute cette région a été, comme le Puy-de-Dôme et le Cantal, le théâtre de perturbations très violentes et répétées. Aujourd'hui encore les secousses sismiques ne sont pas rares dans le bassin du Rhin. Les relevés de Perrey n'en comptent pas moins d'une trentaine entre Krefeld et Mannheim pendant la première moitié du XIXᵉ siècle. C'est seulement lorsqu'elles atteignent une intensité exceptionnelle qu'elles se propagent jusqu'à nous.

Mais en dehors de l'action volcanique d'autres causes engendrent le phénomène, soit qu'il résulte de contractions des couches profondes de la terre à la suite du refroidissement du noyau central, soit que la tension de la vapeur d'eau intérieure surchauffée y joue un rôle, soit qu'il faille y voir des explosions de masses gazeuses, ou l'action de l'électricité, ou enfin tout autre accident analogue de l'écorce du globe. Il est fort probable que ces divers troubles géologiques en sont tour à tour la cause déterminante.

Constatons, en finissant, que la statistique relève en moyenne huit à dix tremblements de terre en France par an ; qu'ils se manifestent surtout dans le voisinage des grandes chaînes de montagnes, telles que les Alpes et les Pyrénées, et qu'en définitive, si faible que soit l'appoint du département des Ardennes dans ces relevés annuels, d'autres départements y figurent encore plus rarement que le nôtre.



DU MÊME :

UN DUEL A SEDAN EN 1620

ENTRE PHILIPPE II DE MÉRODE-HOUFFALIZE ET LE BATARD DE CROY.

L'INVENTAIRE DE TOUSSAINT BERCHET (1607).

PASSAGE DE L'ARMÉE DE CONDÉ A LA CHAPELLE, EN 1672.

INVENTAIRE DU COLLÈGE DE SEDAN FAIT A LA SUPPRESSION DES JÉSUITES EN 1762.

L'ENLÈVEMENT DES FILLES DU SEIGNEUR DE CONTREUVE

(4 Novembre 1584).

DEUX SEDANAIS OUBLIÉS :

LE COLONEL ESDRAS BAUDA (1608-1673)

LE CAPITAINE DE VAISSEAU ISAAC DAUDA (1633-1682).

UN PROCÈS ENTRE UN CHIRURGIEN ET DES MÉDECINS SEDANAIS EN 1646.


Stanford University Libraries
3 6105 002 854 714



